

Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210 Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2402 399

Le 2 mai 2024

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des données statistiques

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 19 février 2024 et visant à obtenir les données statistiques suivantes pour les 4 dernières années en Gaspésie :

- Le nombre de plaintes pour viol;
- Les pourcentages de ces plaintes qui ont mené à des accusations.

Nous vous transmettons, ci-dessous en conformité avec la *Loi sur l'accès*, deux tableaux faisant état des renseignements demandés :

1) Le nombre de dossiers ouverts concernant des plaintes pour agression sexuelle, agression sexuelle armée et contact sexuel et ventilé par année depuis février 2020 à ce jour en Gaspésie

| | 2020* | 2021 | 2022 | 2023 | 2024** |
|--------------------------|-------|------|------|------|--------|
| Agression sexuelle | 71 | 104 | 105 | 95 | 10 |
| Agression sexuelle armée | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Contact sexuel | 25 | 38 | 26 | 53 | 7 |

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec

Mise à jour : 2024-02-26

2) Le pourcentage des dossiers ouverts pour agression sexuelle et contact sexuel ayant mené à des accusations et ventilé par année depuis février 2020 à ce jour en Gaspésie

| | 2020* | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------|-------|------|------|------|
| Agression sexuelle | 27% | 33% | 34% | 26% |
| Agression sexuelle armée | 0% | 0% | 0% | 0% |
| Contact sexuel | 52% | 37% | 42% | 17% |

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec

Mise à jour : 2024-02-26

Cependant, nous ne pouvons pas vous fournir les renseignements demandés pour l'année 2024, en ce 50,3503 (2016-06-22)

^{*}Les données de 2020 sont à partir du 1er février 2020.

^{**}Les données de 2024 s'échelonnent du 1er janvier au 26 février 2024.

^{*}Les données de 2020 sont à partir du 1er février 2020.

qui a trait aux pourcentages des dossiers ouverts pour agression sexuelle, agression sexuelle armée et contact sexuel ayant mené à des accusations puisqu'aucune donnée préliminaire n'est disponible. Par conséquent, la Sûreté du Québec ne détient pas les renseignements demandés (article 1 de la Loi sur l'accès).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : <a href="mailto:accessable:acce

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels